

## WEBINAIRE : Montage juridique d'un lotissement en Permis d'Aménager

*La formation proposée ciblera le permis d'aménager et son contexte juridique. Elle permettra d'appréhender juridiquement les différentes étapes de la conception, de la rédaction, de la mise en œuvre et de la vie du lotissement jusqu'à l'achèvement des travaux.*

*Elle abordera la nécessité d'une équipe pluridisciplinaire pour l'élaboration du Projet Architectural, Paysager et environnemental.*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

### Profils des apprenants

- Géomètre-expert
- Collaborateur/trice de cabinet de géomètre-expert

### Prérequis

- Rédiger des Permis d'Aménagement sans avoir fait l'analyse juridique au départ
- Etre équipé d'un ordinateur et avoir une connexion internet
- Etre équipé d'un micro-casque et d'une webcam pour faciliter les échanges avec l'intervenant

### Accessibilité et délais d'accès

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour que nous puissions prendre connaissance de vos besoins.

2 semaines

### Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement pratique et la portée juridique d'un Permis d'Aménager
- Etre en mesure de mettre en place une procédure de lotissement en Permis d'Aménager
- Etre en mesure de conseiller et de suivre une procédure de lotissement en Permis d'Aménager

## Contenu de la formation

- QCM d'évaluation des connaissances (15')
  - Test en début de séance
- Introduction (15')
- Rappel de la définition du lotissement (135')
  - La définition du lotissement et ses exceptions
  - Le périmètre
  - La procédure
- Les dispositions issues des lois CAP et ELAN (30')
  - Les compétences issues des lois CAP et ELAN
  - L'intervention de l'architecte et/ou du paysagiste concepteur

gemeforme | 45 rue Louis Blanc Courbevoie 92400 | Numéro SIRET : 92505511300011 |

Numéro de déclaration d'activité : 11922747692 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

# gemeforme

45 rue Louis Blanc

92400 Courbevoie

Email : [contact@gemeforme.fr](mailto:contact@gemeforme.fr)

Tel : +33625961059



- Dépôt et suivi d'un PA (30')
  - Le demandeur du PA
  - L'instruction du PA (délai, pièces complémentaires)
  - La réponse de l'administration
  - La réglementation d'urbanisme applicable (dépôt initial, modificatif...)
  - Validité d'un PA
  - L'affichage
- La conception d'un permis d'aménager (60')
  - La portée des différentes pièces du PA
  - La gestion globale des règles d'urbanisme
  - Les obligations de viabilisation
- La protection de l'acquéreur (30')
  - L'encadrement des promesses de vente, de la publicité
  - Les devoirs d'information
  - Les promesses de vente
  - La garantie du bornage
- Le phasage travaux / vente / permis de construire (60')
  - Les effets de l'achèvement des travaux
  - La garantie de construire
  - Les travaux différés
  - Les garanties totales d'achèvement
  - Le cas des donation et partage
- La modification d'un permis d'aménager (30')
  - L442-10
  - La publication au SPF
- QCM d'évaluation des connaissances (15')
  - Test en fin de séance

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Cédric DAVIET, INGENIEUR ESGT (Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes)

Géomètre-Expert depuis 2006 et Expert près la Cour d'Appel de Chambéry depuis 2011

### Ressources pédagogiques et techniques

- Ressources pédagogiques et cas pratiques en séance

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire d'évaluation avant, à chaud et à froid
- QCM de test des connaissances en début et en fin de séance
- Dans le cadre de l'accompagnement pédagogique, les apprenants peuvent poser leur question à [contact@gemeforme.fr](mailto:contact@gemeforme.fr). L'équipe pédagogique y répondra dans un délai variable en fonction de la question, au maximum sous une semaine. Dans le cadre de questions relevant plus d'une mission de conseil plutôt que d'accompagnement pédagogique, l'équipe se réserve le droit de ne pas apporter de réponse juridique.

**Prix : 280.00**